

# Présentation de la stratégie logement

20 septembre  
2017

DGALN/DHUP



# Calendrier



# Stratégie logement – Axe 1 (mesures détaillées)

## *Simplifier l'acte de construire [1/2]*

### Constat :

- La France est un des pays où il est le plus cher de construire en Europe et les prix de construction en France ont augmenté de 7,6 % depuis 2007.
- Sur le quinquennat précédent, les différentes normes législatives et réglementaires nouvelles s'appliquant au bâtiment ont généré plus de 19 milliards d'euros de dépenses nouvelles pour les entreprises, les particuliers, l'État et les collectivités.

### Mesures :

- **Zéro nouvelle norme** = pause normative, hors sécurité ou mise en œuvre de mesures adoptées ou annoncées ;
- **Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats** ;
- **Simplifier et adapter le stock de normes**, en responsabilité avec le conseil supérieur de la construction, pour créer la confiance en donnant de la visibilité aux acteurs.

# Stratégie logement – Axe 1 (mesures détaillées)

## *Simplifier l'acte de construire [2/2]*

### **Constat :**

La procédure de conception-réalisation permet de réduire les délais de construction de 8 à 10 mois et de baisser le coût de l'ordre de 5 à 8 %.

### **Mesures :**

Prolonger pour 3 ans la dérogation permettant de recourir à la procédure de conception-réalisation.

# Stratégie logement – Axe 3 (mesures détaillées)

## *Digitalisation*

### **Constat :**

Le retard pris par le secteur du logement, de l'urbanisme et du foncier dans le numérique est facteur de coût et de délais dans les procédures administratives et nuit à la valorisation collective des données.

### **Mesures :**

- Soutenir et viser la généralisation de la construction BIM en 2022 ;
- Expérimenter la dématérialisation des procédures d'urbanisme avec des territoires pilotes ;
- Digitaliser les données foncières en open data ;
- Partager les données notaires en open data ;

# Stratégie logement – Axe 3 (mesures détaillées)

## *Lutter contre la précarité énergétique*

### Constat :

- Le nombre de passoires thermiques est évalué entre 7 et 8 millions en France. Parmi celles-ci, l'objectif est de rénover en priorité les 1,5 millions qui sont occupées par des propriétaires en situation de précarité
- 40% des Français ont du mal pour payer leur facture. Chiffre qui passe à 60% pour les foyers gagnant moins de 1.500 euros par mois (Ifop)
- 66% des ménages considèrent que la facture de chauffage est trop élevée. En général, 70% des foyers les plus modestes jugent le montant de la facture trop élevé contre 61% dans les foyers les plus aisés (Ifop)

### Mesures :

- Supprimer toutes les passoires thermiques du parc social d'ici la fin du quinquennat (environ 330.000 logements concernés) ;
- Pour le parc privé, l'appui à la rénovation énergétique sera renforcé pour viser 150 000 rénovations par an.

**Fin**  
**Merci de votre**  
**attention**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES